

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral

Tourisme : un fort potentiel de croissance économique

Présenté par :

L'Association de l'industrie touristique du Canada

8 octobre 2022

www.tiac-aitc.ca 1



Liste des recommandations

Pour attirer et retenir une main-d'œuvre touristique durable, nous recommandons que le gouvernement :

Recommandation 1: alloue 10 millions et 5 millions de dollars par an, respectivement, à des campagnes de recrutement ciblées à l'échelle nationale et à une stratégie sur la main-d'œuvre autochtone.

Recommandation 2: alloue 2 millions de dollars sur deux ans pour augmenter le nombre de programmes de tourisme et d'hôtellerie dans les écoles secondaires, 6 millions de dollars sur trois ans pour moderniser les programmes touristiques postsecondaires, 25 millions de dollars sur trois ans pour lancer des programmes nationaux complets de préparation à l'emploi dans le secteur du tourisme, et 6 millions de dollars sur trois ans pour investir dans le développement des compétences et dans la formation.

Recommandation 3: verse 3,5 millions de dollars par an en soutien aux activités de RH Tourisme Canada (RHTC) pour permettre à l'organisation de jouer efficacement son rôle de surveillance important dans la lutte contre les pénuries de main-d'œuvre.

Pour améliorer l'accès des visiteurs pour entrer au Canada et s'y déplacer, nous recommandons que le gouvernement :

Recommandation 4: alloue des ressources supplémentaires pour soutenir l'adoption à plus grande échelle de la biométrie ainsi que l'utilisation d'autres outils numériques, tels que les portes électroniques, afin d'améliorer les temps d'attente pour le contrôle de sécurité avant l'embarquement et prévenir l'engorgement des aéroports; investisse dans le programme d'autorisation de voyage électronique du Canada pour harmoniser et rationaliser un certain nombre d'ententes internationales sur la sécurité reconnues par le Canada.

Recommandation 5: joue un rôle de chef de file dans le réaménagement des itinéraires pour relier à nouveau les villes du Canada par autocar et fournir un soutien financier aux exploitants privés par l'entremise de nouveaux programmes et/ou en affectant 5 % de l'investissement fédéral dans le transport en commun pour soutenir les exploitants.

Pour développer et promouvoir les actifs touristiques, nous recommandons que le gouvernement :

<u>www.tiac-aitc.ca</u> 2



Recommandation 6 : prenne une série de mesures financières pour soutenir la création, l'entretien et la rénovation d'actifs touristiques, dont notamment la création d'un nouveau crédit d'impôt pour les rénovations et les améliorations; prévoie un nouvel amortissement fiscal permettant de réclamer 100 % d'un investissement dans de nouveaux biens durables et des rénovations majeures dans l'année au cours de laquelle cet investissement est engagé; mette en place des fonds de capitaux de prêt public pour la création de nouveaux actifs et les rénovations majeures à des taux concurrentiels et amortis sur 30 ans; mette en place un programme fédéral d'assurance prêt hypothécaire afin de réduire les risques pour les institutions financières privées du Canada; mette en place de nouvelles subventions et contributions non remboursables pour encourager la construction de nouveaux actifs durables et innovants, en particulier dans les régions mal desservies, rurales et éloignées.

Recommandation 7: permette aux aéroports de conserver puis de réinvestir la rente foncière qu'ils paient actuellement au Trésor dans la construction d'aéroports durables de classe mondiale.

Recommandation 8: augmente son allocation annuelle à Destination Canada (DC) à un niveau comparable à celui de ses homologues dans d'autres pays et renforce son engagement en faveur de ces nouvelles ressources pendant 5 ans.

Recommandation 9 : mette en place un fonds national pour les réunions, les conférences et les événements de motivation et y alloue 80 millions de dollars par an.

Recommandation 10: encourage ses organismes régionaux de développement économique à fournir une plus grande aide aux organisations de marketing de destinations (ODM).

Pour bâtir une industrie touristique régénérante et inclusive, nous recommandons que le gouvernement :

Recommandation 11: investisse dans le tourisme régénératif en mettant en place des programmes pour soutenir les entreprises de partout au Canada qui prennent de nouvelles initiatives durables et effectuent des rénovations.

Recommandation 12: crée de nouveaux crédits d'impôt pour les entreprises qui élaborent des programmes de recrutement spécialisés à l'intention des groupes en quête d'équité; alloue des ressources en vue de la mise en œuvre d'une stratégie de main-d'œuvre dirigée par des Autochtones.

www.tiac-aitc.ca



www.tiac-aitc.ca 4